secret des prévisions économiques qui a été fait plus tôt cette année et sur lequel le budget a été fondé.

L'hon. George H. Hees (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, tous les documents dont la Chambre a le droit de prendre connaissance sont toujours déposés en temps par le présent gouvernement.

L'hon. M. Pickersgill: Je pose une question de privilège qui intéresse tous les députés. Il y a un précédent bien connu concernant le dépôt de ces documents en Chambre et sur lequel j'appelle l'attention de Votre Honneur, un précédent qui remonte au 20 janvier 1958.

M. l'Orateur: A l'ordre. On ne peut pas chercher à obtenir le dépôt de documents à l'appel de l'ordre du jour en posant des questions ni en soulevant des objections concernant les privilèges de la Chambre.

## LES CÉRÉALES

BLÉ D'ONTARIO—ON DEMANDE QUE LE PRIX EN SOIT ANNONCÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre des Finances, puisqu'il vient de l'Ontario et dirige le ministère des Finances, quand, d'après lui, le gouvernement annoncera le prix du blé cultivé en Ontario?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, si le député avait la moindre idée des habitudes de la Chambre ou de l'agriculture, il saurait d'abord que la question devrait être posée au ministre de l'Agriculture.

L'hon. M. Martin: Vous ne pouvez répondre!

## LE COMMERCE

LE BLÉ—INTERPELLATION AU SUJET DE LA RÉ-DUCTION DU PRIX AUX TERMES DE LA DEUXIÈME CONVENTION AVEC LA CHINE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Agriculture, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Est-il vrai que, par suite de la modification du cours de la livre sterling intervenue hier, le prix en dollars canadiens que la Commission canadienne du blé touchera, en vertu de la deuxième convention de vente de blé à la Chine communiste, sera de 5c. de moins par boisseau que le prix prévu lors de la signature de la convention?

[L'hon. M. Pickersgill

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, ce n'est certainement pas là une question à poser à l'appel de l'ordre du jour. J'estime que le député devrait inscrire sa question au Feuilleton selon la manière de procéder habituelle.

## L'HABITATION

SCHL-HYPOTHÈQUES VENDUES EN 1960

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Garland (Nipissing): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Travaux publics. Comme on peut le voir au hansard d'hier (page 7096) j'ai demandé au ministre quelle avait été la valeur des hypothèques vendues par la SCHL en 1960 et leur nombre. Tout comme d'autres députés autour de moi, j'ai entendu le ministre répondre qu'aucune hypothèque n'avait été vendue en 1960, alors que le hansard dit «certaines». Le ministre pourrait-il éclaircir cela?

L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics): Le député a bien raison. Je tiens à le remercier de cette correction et je répète que j'ai répondu qu'aucune n'avait été vendue en 1960.

M. Garland: La réponse est-elle «aucune» ou «certaines»?

L'hon. M. Walker: La réponse est «aucune» comme je l'ai dit hier.

INTERPELLATION AU SUJET DE L'ÉTAT D'AVAN-CEMENT DU PROGRAMME ACTUEL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank McGee (York-Scarborough): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Travaux publics. Étant donné la récente augmentation de 400 p. 100 de la construction dans le township de Scarborough, pourrait-il me dire si les chiffres, à l'échelle nationale, suivent cette tendance générale?

L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, il me répugne de prendre le temps de l'opposition pour parler d'une chose qui n'est pas aussi fascinante que les poulets éviscérés. La réponse, c'est que les chiffres révisés relatifs aux mises en chantier dans les centres urbains en mai 1960 indiquent...

M. Bourget: Feuilleton!

L'hon. M. Walker: Monsieur l'Orateur, il y a un an et demi que l'opposition me bombarde de questions analogues.

communiste, sera de 5c. de moins par boisseau que le prix prévu lors de la signature de la convention?

M. l'Orateur: Si le député veut invoquer le Règlement, il devrait se lever pour prendre la parole.